

Christophe Bolle
Secrétaire Départemental SNUipp58

Nevers, le 17 juin 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Nièvre

Monsieur,

À la suite de la 2ème conférence nationale du handicap, et à l'annonce de la fin du recrutement des contrats aidés pour remplir les missions d'accompagnement des élèves en situation de handicap, le ministère de l'Education Nationale a annoncé le recrutement de 2 000 assistants de scolarisation qualifiés supplémentaires dès la rentrée de septembre 2011.

Afin de permettre la continuité des actions entreprises, d'éviter une perte de compétence préjudiciable autant pour le service public que pour les personnels eux-mêmes, le SNUipp-FSU demande que ces nouveaux postes d'assistants de scolarisation soient proposés en priorité à tous les EVS actuellement en poste et notamment ceux dont le contrat arrive à échéance à la fin du mois de juin.

Par ailleurs, le recrutement de ces assistants de scolarisation s'inscrivant dans un nouveau mode d'accompagnement à la scolarisation des élèves en situation de handicap, nous souhaitons que les représentants des personnels soient étroitement associés à sa mise en place.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre attachement au bon fonctionnement du Service Public d'Education.

Christophe Bolle